



COMBINES ET REPRESENTATION DU PERSONNEL

Les PV du C E ne sont plus diffusés depuis mai dans la mesure où ils ne sont pas approuvés.

Or sans PV un CE n'a pas d'existence légale, sans PV aucun élu ne peut parler au nom du CE, sans PV le trésorier ne peut pas engager de dépenses donc il ne peut payer aucune allocation.

C'est-à-dire que depuis mai, notre C E n'a plus d'existence légale et toutes les entrées et sorties de fonds sont mises en œuvre dans l'illégalité la plus parfaite et engageant la responsabilité du Trésorier et des ordonnateurs.

Plaire à la Direction et la suivre dans toutes ses directives n'est effectivement pas aisé dans le cadre d'un CE librement élu.

**La direction et certains syndicats ont donc eu,
pour y remédier, une idée lumineuse**

" être acteur de la représentation du personnel "

En gros, Direction et syndicats d'accompagnements sont en train de se négocier une instance unique (CSE) sur mesure pour évincer toute voix discordante.

DIRECTION, PLANS DE CARRIERE PERSONNELS ET CSE

À LA DEMANDE DE LA DIRECTION, les seuls syndicats représentatifs vont officiellement interroger les salariés sur leurs attentes (depuis le temps qu'ils sont élus ils devraient le savoir !) puis mettre en place des professions de foi électorales collant à ces attentes pour assurer leur réélection.

Ensuite, et comme à l'accoutumée, les plans de carrière individuels passeront avant la réalisation des attentes qui ne seraient pas conformes aux plans à court, moyen et long terme de la Direction.

Après tout, les promesses n'engagent que ceux qui y croient !

Assez des p'tits arrangements entre amis : SUDistez-vous !

Vos droits, vos luttes, votre syndicat...

<http://solidairesmatmut.wifeo.com/>

solidairesmatmut@gmail.com,

Téléphone 06 66 75 97 84 - Fax : 01 86 95 72 95



**se syndiquer
à Solidaires
c'est soutenir
un outil de luttes et de
transformation sociale**